

**Neuvième réunion du Groupe de travail à composition non limitée de la Convention de Bâle sur le
contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination,
Genève, Suisse, 16–19 septembre 2014**

Renseignements à l'intention des participants

A. Lieu de la réunion

1. La réunion du Groupe de travail à composition non limitée se tiendra au :

Centre international de conférences de Genève (CICG)
17 rue de Varembe
CH-1211, Genève 20
Suisse
Tél. : + 41 (0) 22 791 9111
Télécopieur : + 41 (0) 22 791 9064
Internet : www.cicg.ch

B. Inscription

2. Les noms, titres et coordonnées (y compris les adresses postales, les numéros de téléphone et de télécopieur et les adresses électroniques, le cas échéant) du ou des représentant(s) désigné(s) de votre gouvernement devraient être communiqués au Secrétariat de la Convention de Bâle en utilisant le formulaire joint (veuillez-vous référer à la lettre d'invitation pour de plus amples informations). Pour plus de renseignements, vous voudrez bien vous adresser à :

Mme Stéphanie Cadet
Neuvième réunion du Groupe de travail à composition non limitée
Secrétariat de la Convention de Bâle
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Maison internationale de l'environnement 1 (IEH-1)
11-13 chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine
Genève (Suisse)
Tél. : + 41 (0) 22 917 83 24
Mél : Stephanie.cadet@brsmeas.org

3. L'inscription sur place aura lieu de 10 heures à 18 heures le lundi 15 septembre, de 8 heures à 18 heures le mardi 16 septembre, et de 9 heures à 18 heures les autres jours de la réunion.

C. Déroulement de la réunion

4. Les réunions préparatoires, y compris les réunions régionales et du Bureau, auront lieu le lundi 15 septembre 2014. Les renseignements sur les réunions préparatoires seront affichés sur le site Internet de la réunion (<http://www.basel.int/owwg9>). La réunion sera ouverte le mardi 16 septembre 2014 à 10 heures. Les langues de travail de la réunion seront l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. Conformément au paragraphe 2 de la décision BC-11/19, le mardi 16 septembre, et le vendredi 19 septembre, une interprétation simultanée dans ces langues sera assurée durant les séances plénières. Le mercredi 17 septembre, et le jeudi 18 septembre, les réunions techniques, y compris les réunions des groupes de contact, se dérouleront en **anglais exclusivement**.

D. Manifestations parallèles

5. Les demandes concernant les manifestations parallèles devraient être adressées **le 15 août 2014 au plus tard** à :

Mme Andrea Lechner
Secrétariat de la Convention de Bâle
Mél : andrea.lechner@brsmeas.org
Tél. : +41 (22) 917 88 53

6. Jusqu'à deux réunions parallèles peuvent avoir lieu simultanément à l'heure du déjeuner et dans la soirée après les séances plénières. Au cas où il y aurait plus de demandes concernant l'organisation de manifestations parallèles que de créneaux disponibles, les organisateurs de ces manifestations pourraient être invités à organiser des manifestations conjointes. En raison du nombre limité de créneaux disponibles pour ces manifestations, leur attribution se fera selon le principe du premier arrivé, premier servi.

7. Un projet de calendrier des manifestations parallèles sera publié sur le site internet de la réunion (<http://www.basel.int/oewg9>) trois semaines environ avant la réunion.

E. Expositions et envoi de matériel promotionnel

8. Les demandes concernant l'organisation d'expositions devraient être adressées **le 15 août 2014 au plus tard** à :

M. Christophe Marchat
Secrétariat de la Convention de Bâle
Mél : christophe.marchat@unep.org
Tél. : +41 (22) 917 81 73

9. Le matériel promotionnel ou destiné aux expositions peut être adressé directement au Centre international de conférences **à partir du 1^{er} septembre 2014** à l'adresse suivante :

a.b.s. Mme Marina Bartolomei
Directrice de projet
Neuvième réunion du Groupe de travail à composition non limitée de la Convention de Bâle
Centre international de conférences de Genève (CICG)
17 rue de Varembe
CH-1211 Genève 20
Suisse
Mél : m.bartolomei@cicg.ch
Tél. : + 41 (0) 22 791 9063
Télécopieur : + 41 (0) 22 791 90 64

F. Réunion sans papier

10. La réunion se déroulera sans papier; les documents imprimés ne seront pas disponibles sur le lieu de la réunion. Les documents de pré-session seront mis à disposition sur le site de la réunion (<http://www.basel.int/oewg9>) tandis que les documents produits au cours de la réunion (tels que les documents de séance) seront disponibles en version électronique exclusivement grâce à un réseau intranet sans fil ou sur clé USB.

11. Les réunions sans papier permettent de réduire considérablement les coûts et l'empreinte carbone. Ce type de réunion permet également aux participants de localiser plus facilement les documents et de préparer et distribuer plus rapidement les documents de séance.

12. Pour faciliter le déroulement de la réunion sans papier, les représentants voudront bien veiller à tenir compte de ce qui suit :

- Chaque participant devrait se munir d'un ordinateur portable doté des applications essentielles (Microsoft Office Word, Excel et PowerPoint, Adobe Acrobat Reader) ainsi que d'un logiciel antivirus à jour.
- Il conviendrait que les ordinateurs portables aient été vérifiés pour déterminer qu'ils sont exempts de virus avant leur arrivée sur le lieu de la réunion. L'absence de virus est essentielle pour le succès de la réunion sans papier.
- Les participants devraient se munir d'une clé USB, dont on aura vérifié qu'elle est exempte de virus, pour permettre le transfert de documents.
- Les portables devraient être configurés de manière à pouvoir être connectés à un réseau sans fil standard (wi-fi). En cas de doute, un spécialiste local de la technologie de l'information vérifiera qu'il en est bien ainsi.
- Les participants devraient se munir d'un adaptateur approprié permettant de brancher les portables sur les prises de courant suisse.

- Au moment de remplir le formulaire d'inscription à la réunion, chaque représentant devrait indiquer une adresse électronique actuelle de manière à pouvoir recevoir la correspondance concernant la réunion.

G. Visas

13. Il appartient à chaque participant **d'obtenir le visa d'entrée requis pour la Suisse**. Vous voudrez bien noter **qu'un visa Schengen est exigé pour transiter par les pays européens de l'espace Schengen**. Les visas devraient être obtenus avant l'arrivée.

14. De plus amples informations sont disponibles sur le site <http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/leps.html> du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse.

H. Assurance

15. Il est vivement recommandé aux représentants de souscrire une assurance maladie internationale ainsi qu'une assurance accident-voyage. L'Organisation des Nations Unies ne souscrit pas d'assurance-vie ou maladie pour les participants. En conséquence il appartient à tous les participants de souscrire une assurance appropriée avant de se rendre à Genève. Les participants voyagent à leurs risques et périls.

I. Logement

16. Il incombe aux participants de prendre leurs dispositions en matière de logement. Le Secrétariat encourage toutes les parties à faire le nécessaire à cet égard le plus tôt possible.

17. Une liste à jour des hôtels offrant des tarifs préférentiels à l'Organisation des Nations Unies sera affichée sur le site de la réunion (<http://www.basel.int/oewg9>).

J. Transport et sécurité sur place

18. Une fois à Genève, il est aisé de se rendre au centre de conférences. L'aéroport international de Genève-Cointrin se trouve à 5 km environ du centre de conférences, soit un déplacement de 10 minutes approximativement en taxi (se reporter à la carte d'accès sur le site <http://www.cicg.ch/fr/plan-d-acces/>). La gare principale (gare de Genève Cornavin) est située à 2 km du centre de conférences; l'aéroport et la gare sont tous deux desservis par des moyens de transport public (tramway et autobus) et par taxi.

19. Les moyens de transport publics à Genève (<http://www.tpg.ch>) sont rapides, fréquents, sûrs et propres. L'autobus numéro 10 relie l'aéroport au centre-ville environ toutes les 8 minutes, et des trains sont également disponibles. Le titre de transport Unireso, offert par l'autorité aéroportuaire de Genève, permet d'utiliser gratuitement les transports publics dans la ville durant 80 minutes. Ce titre peut être obtenu dans la zone de récupération des bagages où se trouve un distributeur à cet effet, à l'étage des arrivées de l'aéroport.

20. Il est possible de se rendre au centre de conférences à partir de la gare principale en empruntant l'autobus numéro 5 (descendre soit à l'arrêt Vermont soit à l'arrêt Varambé), l'autobus numéro 8 (descendre à l'arrêt Union internationale des télécommunications) ou les tramways 13 ou 15 dans la direction Nations (descendre à Sismondi).

21. On trouve aisément des taxis sûrs mais à un prix relativement élevé. Pour réserver un taxi appelez le 022 320 22 02 ou le 022 331 41 33.

22. Bien que Genève soit une ville relativement sûre où les crimes violents sont rares, le nombre de pickpockets et de voleurs a considérablement augmenté au cours des dernières années. Il est conseillé aux participants d'être particulièrement vigilants à l'aéroport, aux alentours de la gare Cornavin et dans le quartier des Paquis et de ne perdre de vue à aucun moment leurs bagages.

K. Électricité

23. Voltage : 230 volts
Fréquence : 50 Hz
Prises mâles/femelles : C (CEE 7/16) et J



L. Devise

24. Franc suisse (CHF). Taux de change moyen : 1 dollar des États-Unis \approx 0,9 CHF; 1 euro \approx 1,2 CHF.

M. Restaurants

25. Le bar et le restaurant du CICG se trouvent au rez-de-chaussée et au premier étage. À partir du CICG il est possible de se rendre à d'autres cafés, restaurants et magasins à pied. De plus amples informations sont disponibles sur le site de la réunion (<http://www.basel.int/oewg9>).

N. Autres informations utiles

- Aéroport international de Genève : <http://www.gva.ch/>
- Renseignements pour se déplacer gratuitement au moyen de transports publics au cours de votre séjour à Genève : <http://www.gva.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-67>
- Carte de Genève avec fonction recherche : <http://www.ville-geneve.ch/plan-ville>